



## Stationnement de véhicules

Par **cbmathy**, le **28/07/2010** à **10:06**

Bonjour,  
Je suis en location avec mon mari, et on a 4 voitures car mon mari en refait 2, est ce que le propriétaire peut nous dire quoique ce soit a propos de mes 2 voitures en "réparation"?  
Merci d'avance,  
Cordialement

Par **Untel**, le **30/07/2010** à **00:49**

Bonjour,  
Vous ne précisez pas la nature de votre logement.  
S'il s'agit d'une maison et que les voitures sont stationnées sur le terrain il n'y a pas de problème tant que cela ne provoque pas de dégradations ou n'empêche pas l'entretien du terrain.  
Si vous vivez en appartement et que ces voitures occupent des places de stationnement dans une copropriété c'est plus délicat.  
Tout dépend alors si les places sont privées, limitées...  
Cordialement.